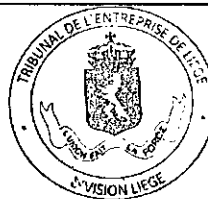


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monite
belge



25064840



13 MAI 2025

Greffe

N° d'entreprise : **0416 169 689**

Nom

(en entier) : **LA CHOCOLATERIE GALLER**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**

Adresse complète du siège : **39, rue de la Station à 4051 Vaux-Sous-Chèvremont**

Objet de l'acte : Démissions et nomination

Démissions:

A l'unanimité, l'Assemblée décide de constater et accepter la démission de M. Shaun Doherty, domicilié à 41 Pentney Road, London, SW12 0NZ, représentant permanent de Galler Holding SA, et lui donne décharge à compter du 1er juin 2023.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de constater et accepter la démission de Monsieur João José De Gouveia, domicilié à Gardenview 2047, P.O. Box 75049, Johannesburg, Afrique du Sud en tant qu'administrateur de Galler Holding et lui donne décharge à compter du 22 juillet 2024.

Nomination du représentant permanent de Galler Holding:

Par des décisions écrites du 16 octobre 2023, l'Assemblée, a décidé de nommer Monsieur João José De Gouveia, domicilié à Gardenview 2047, P.O. Box 75049, Johannesburg, Afrique du Sud en tant que représentant permanent de Galler Holding.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/05/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).